

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DÉLIBÉRATION n° 2018/06/09-24

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 09/06/2018,  
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.741-9 à D.741-11 ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

**Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

**Vu** le règlement des études ;

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Tarifs de la préparation au concours de recrutement direct des magistrats administratifs.**

Le conseil d'administration approuve les tarifs de la préparation au concours de recrutement direct des magistrats administratifs tels qu'ils sont détaillés ci-dessous :

Etudiants déjà inscrits dans la préparation au concours de l'ENA : pas de supplément

Etudiant (hors IEP) et assistant de justice en juridiction administrative : 500 €

Candidats fonctionnaires (concours interne) : 1 000 €

Autre actif : 1 200 €

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29

Fait à Aix-en-Provence, le 09/06/2018

  
Francine Mariani-Ducray  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence

**DATE AFFICHAGE :**

25.6.2018